

Le PCAET

Un outil pour une politique climatique territoriale intégrée

**DREAL Nouvelle-Aquitaine
Limoges Métropole**

**Compagnie régionale des Commissaires
Enquêteurs Limousin - Indre**

Limoges, le 29 septembre 2021

©Thierry Degen / DREAL Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

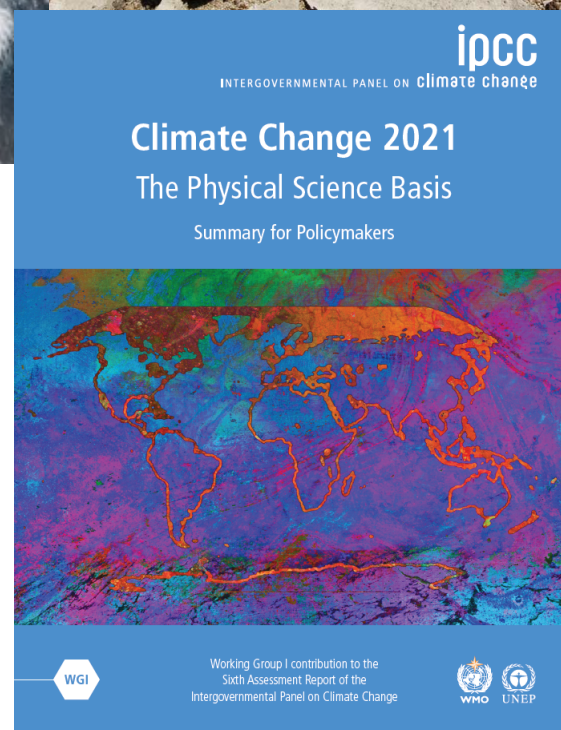
Contenu

Procédure

Focus thématiques

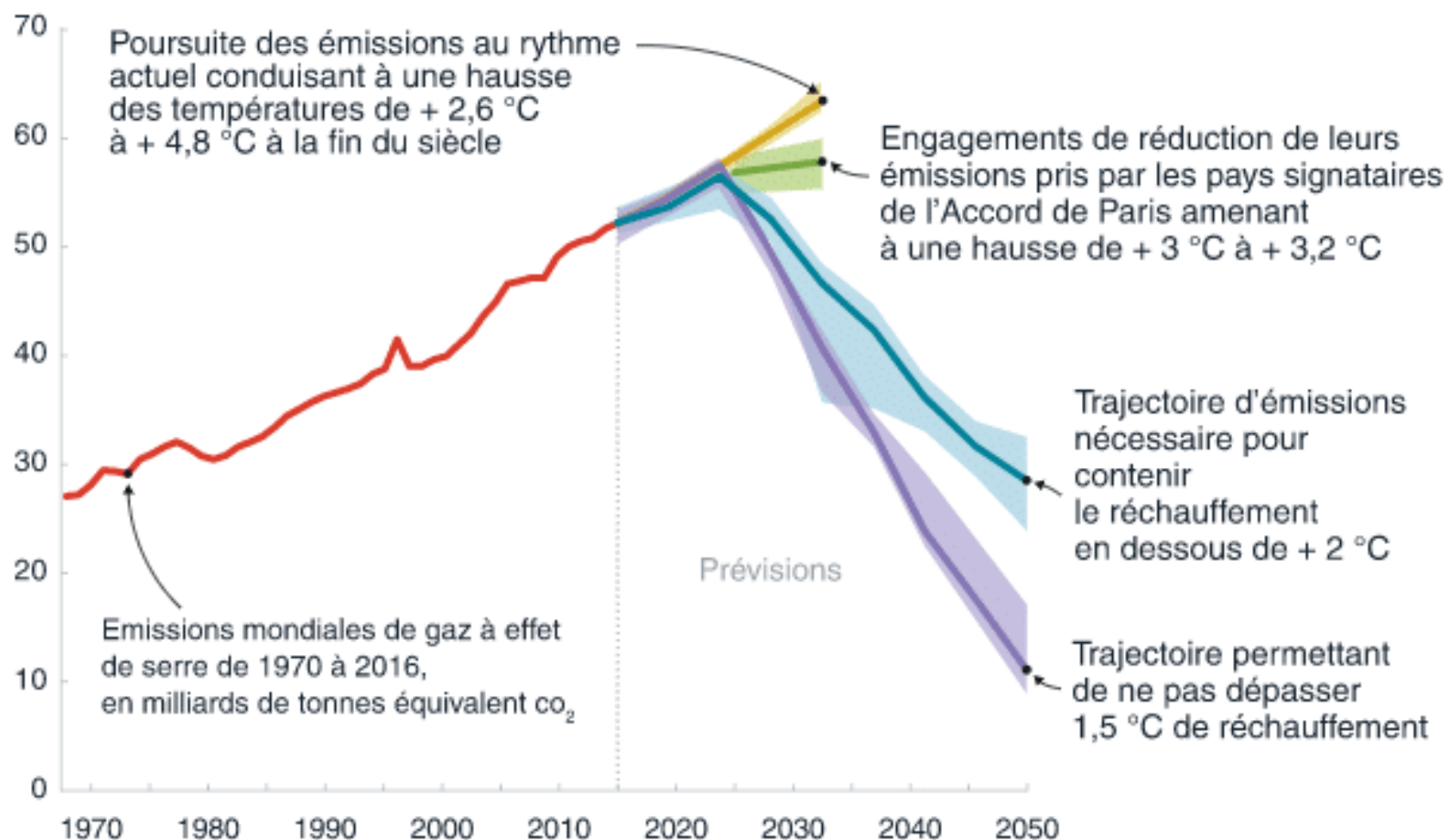
Bonus...

Un problème global...



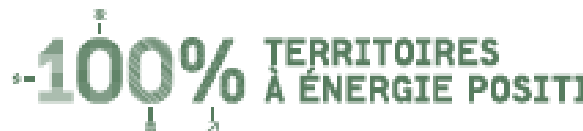
Un problème global...

Une courbe à inverser au plus vite : hausse prévisible des températures en fonction des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre



Source : EDGAR V4.3.2 ft 2016 (OLIVIER ET AL., 2017)

... avec des réponses européennes, nationales et locales



Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

Contenu

Procédure

Focus thématiques

Bonus...

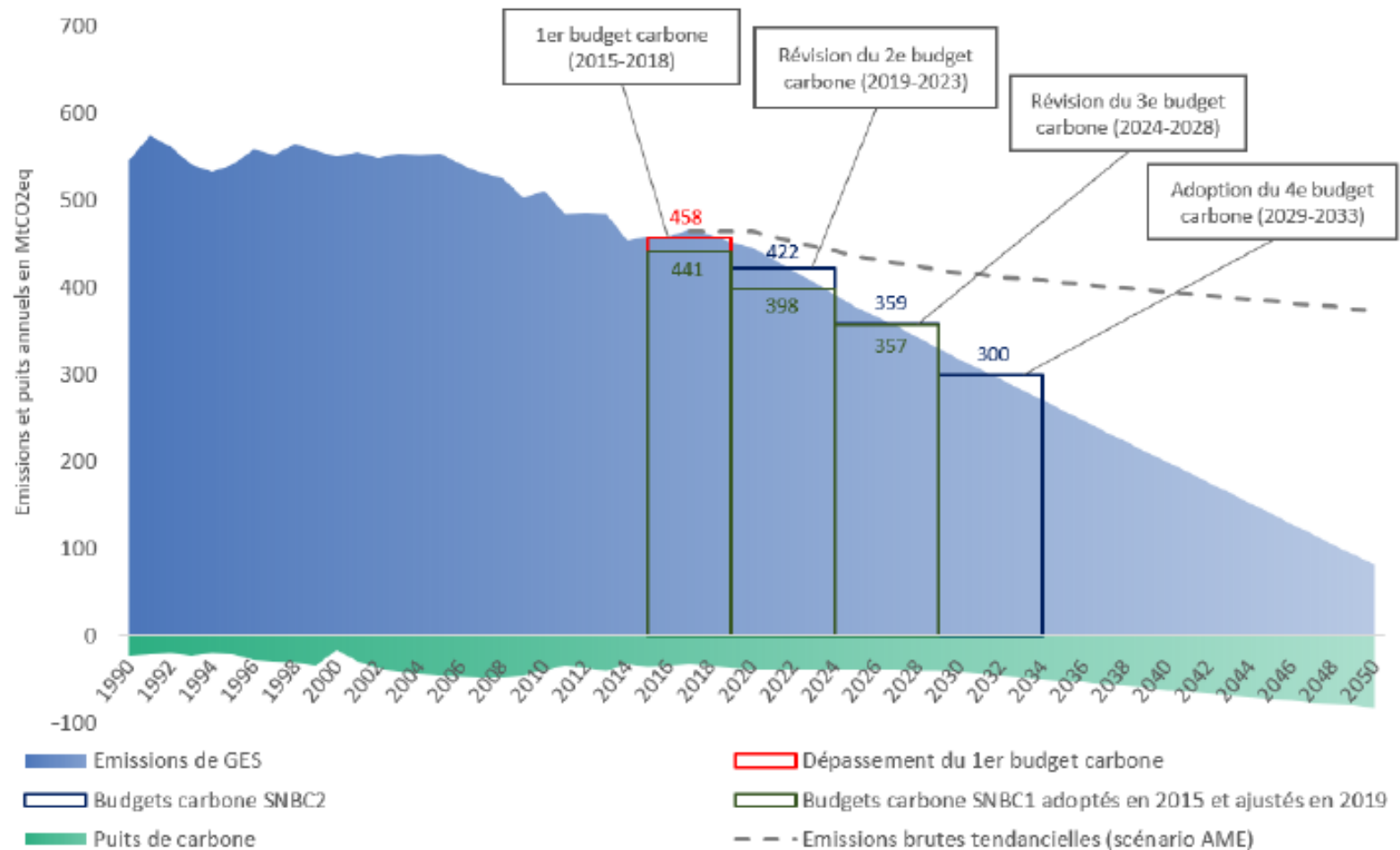
Un cadre national...



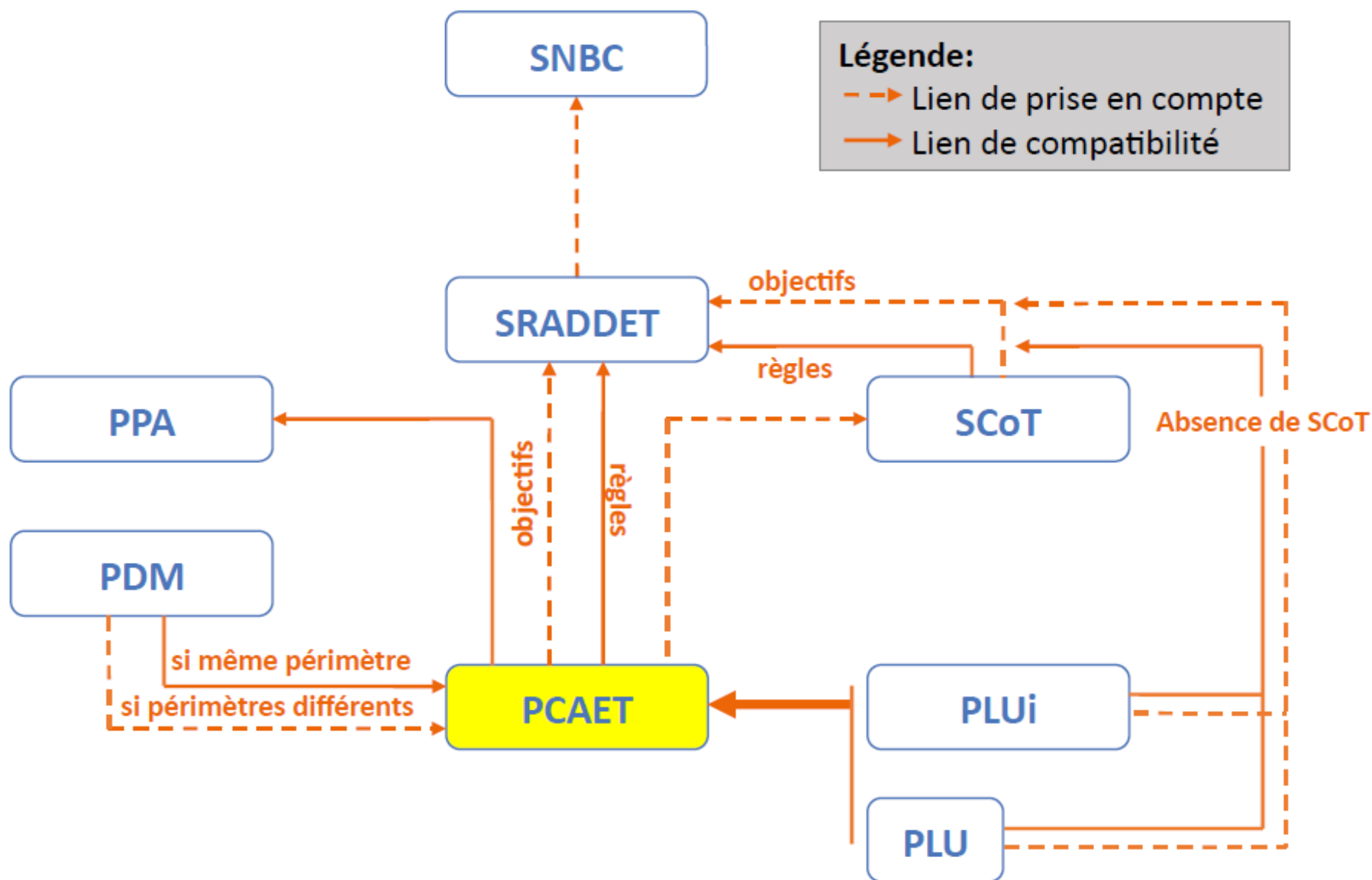
Stratégie nationale
bas-carbone



Neutralité carbone en 2050



...articulé au niveau territorial



Couverture du territoire régional

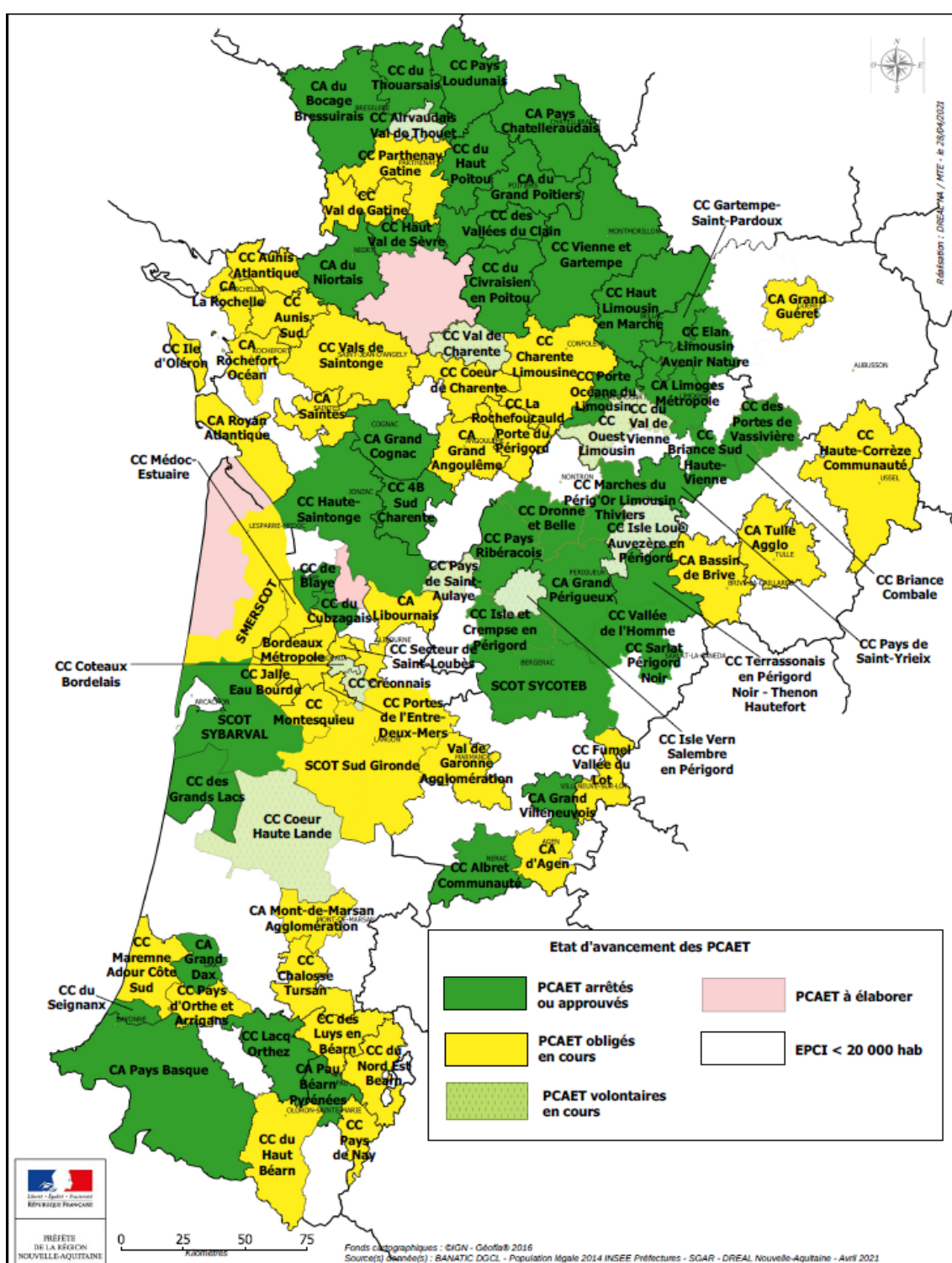
- PCAET obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre > 20 000 hab.

79 EPCI obligés

23 EPCI volontaires

Soit 102 EPCI concernés pour 94 PCAET

- Délégation possible aux SM de SCOT
- Accompagnement possible par SDE



Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

Contenu

Procédure

Focus thématiques

Bonus...

Des domaines d'intervention nouveaux ou renforcés

RENFORCÉ

Améliorer l'**efficacité énergétique**

NOUVEAU

Développer le potentiel de **séquestration du CO₂** dans les écosystèmes et les produits issus du bois

RENFORCÉ

Analyser la **vulnérabilité** et **adapter le territoire** au changement climatique

NOUVEAU

Valoriser les potentiels d'**énergie de récupération**

RENFORCÉ

Réduire les **émissions de gaz à effet de serre (GES)**

NOUVEAU

Développer les possibilités de **stockage des énergies**

RENFORCÉ

Développer les **énergies renouvelables**

NOUVEAU

Développer les **réseaux de chaleur et de froid**

RENFORCÉ

Suivre et évaluer les résultats

NOUVEAU

Réduire les émissions de **polluants atmosphériques**

RENFORCÉ

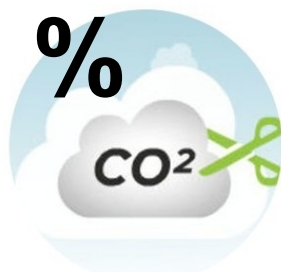
Engager des actions de **maîtrise de la demande en énergie** et de **lutte contre la précarité énergétique**

NOUVEAU

Optimiser les **réseaux de distribution** d'électricité, de gaz et de chaleur

Un champ d'intervention élargi

15 %

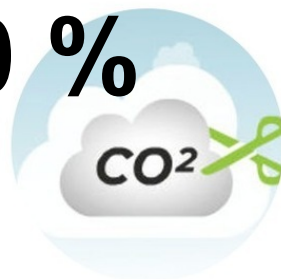


PCET

« *patrimoine et compétences* »



70 %



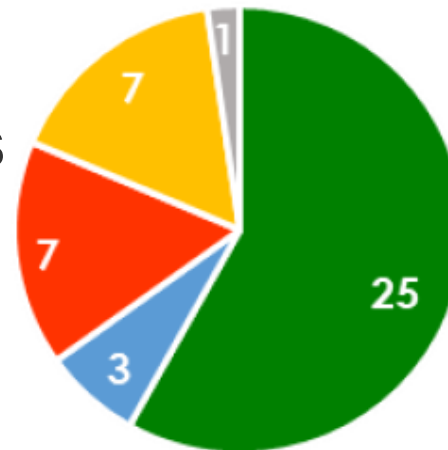
PCAET

« *territoire* »

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

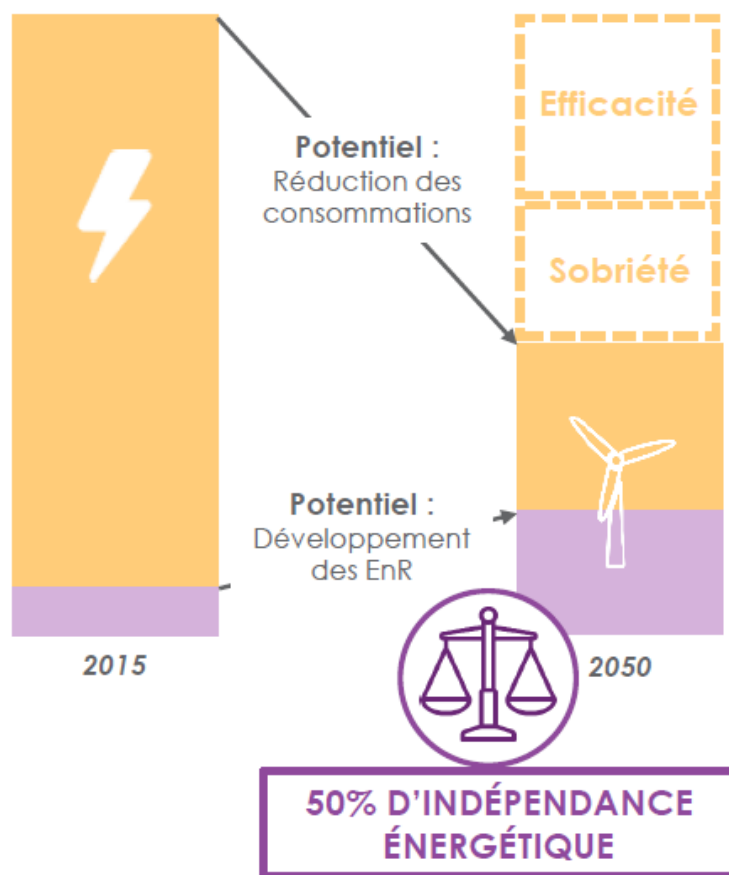
La collectivité adoptant un PCAET devient « **coordinatrice** de la transition énergétique »

- mobilisation des acteurs locaux
durant la mise en œuvre du plan
- identification de
projets fédérateurs
- participation
du public



Extrait d'un PCAET du SDE87

Des objectifs stratégiques et opérationnels à l'horizon 2030 et 2050 & un plan d'action opérationnel pour 6 ans



LA RÉHABILITATION THERMIQUE À L'HORIZON 2050



8 750 maisons individuelles (275/an) (21% du parc)



14 000 log. collectifs (320/an) (43% du parc)
12 250 log. sociaux (365/an) (69% du parc)



600 000 m² tertiaires publics (62% du parc)
1 225 000 m² tertiaires privés (58% du parc)

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030



195 ha de panneaux



120 GWh supplémentaire



8 100 équivalents logements



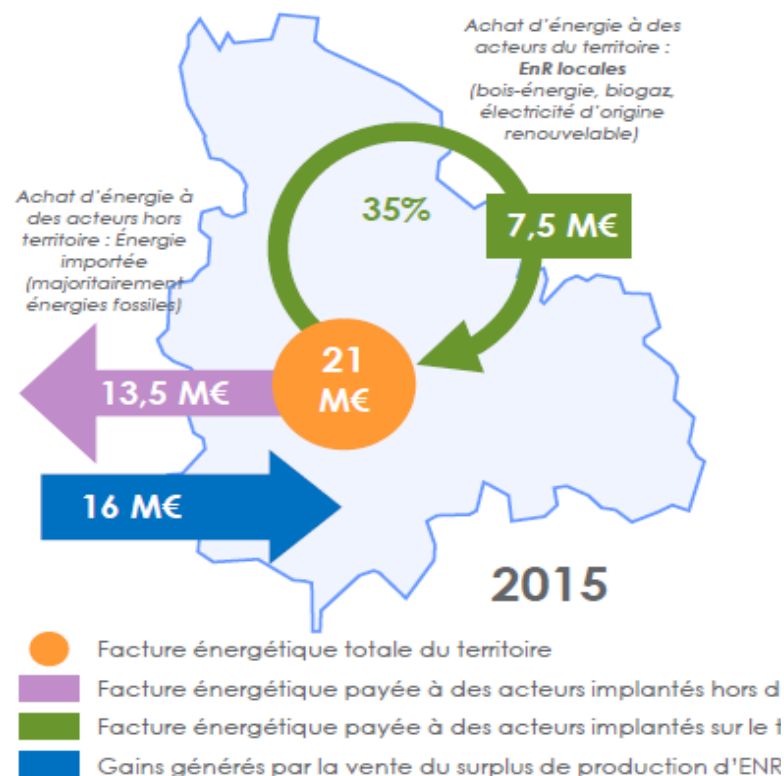
4 méthaniseurs

Extraits du PCAET de Limoges Métropole

Une évaluation des impacts socio-économiques

FacETe,

Calculez la **facture énergétique**
territoire



BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE



TETE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TERRITOIRES EMPLOIS

CRÉATION D'EMPLOIS
≈ 215 emplois locaux créés en continu



INVESTISSEMENTS

1,9 milliard d'euros sur 32 ans (période 2018-2050)

Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

Contenu

Procédure

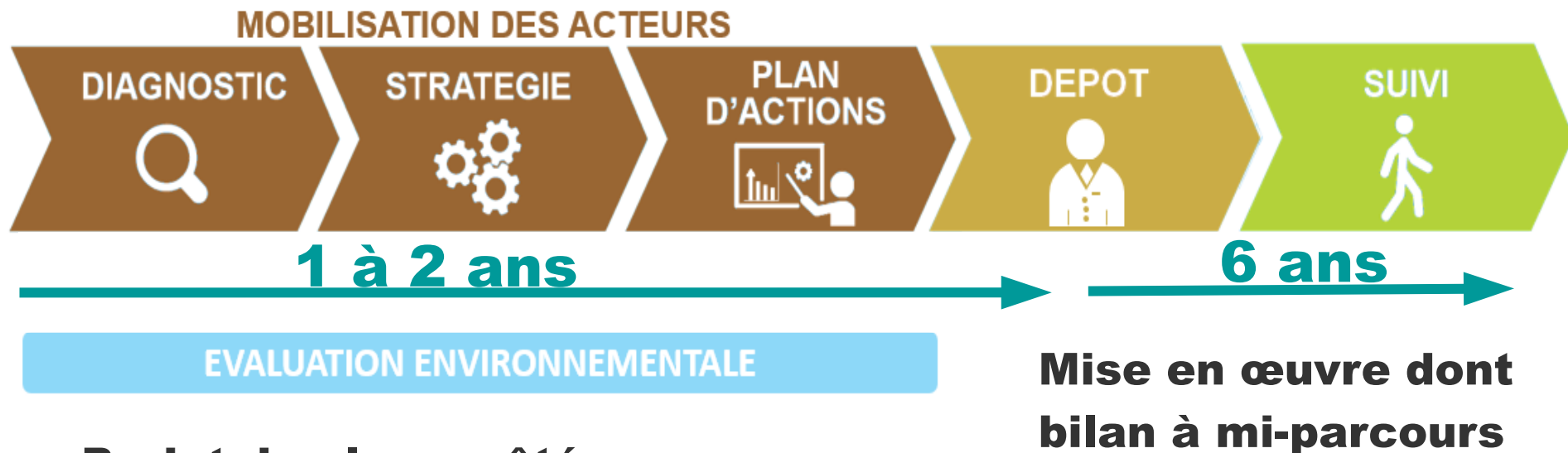
Focus thématiques

Bonus...

La procédure

Lancement de l'élaboration :

participation amont du public ou déclaration d'intention
délibération *précisant les modalités d'élaboration et de concertation*
transmission au Préfet, porter à connaissance → **2 mois**



Projet de plan arrêté :

avis de l'État et Région → **2 mois**

avis de l'Autorité Env. → **3 mois**

participation du public → **1 mois**

Adoption du plan : www.territoires-climat.ademe.fr

De nombreux outils financiers **mobilisables**



Une adresse unique
www.addna.aides-territoires.beta.gouv.fr

Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

Contenu

Procédure

Focus thématiques

Bonus...

Focus sur la qualité de l'air

Pollution atmosphérique en France : 48 000 décès prématurés par an et 100 Mds€ de coût budgétaire

2 enjeux principaux en Nouvelle-Aquitaine : particules et oxydes d'azote

Objectifs de réduction 2024/2005 (décret 2017-949 PREPA) :

- 50 % oxydes d'azote
- 27 % particules

Volet air des PCAET renforcé pour les agglomérations de + 100 000 habitants ou les EPCI concernés par un PPA

- Étude d'opportunité pour la création d'une zone à faible émission mobilité, mise en œuvre obligatoire pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants
- Plan d'action « *Qualité de l'air* » permettant d'atteindre les objectifs territoriaux biennaux

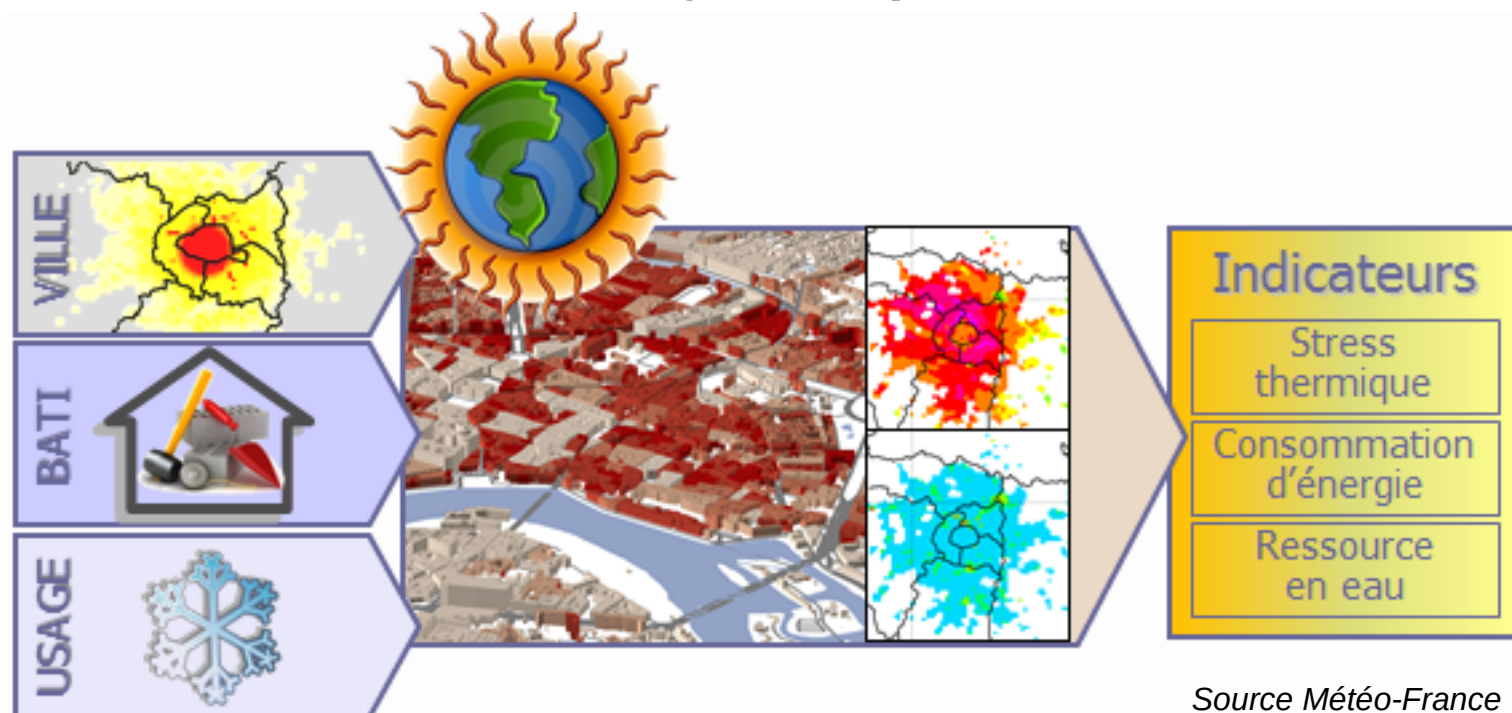
Focus sur l'adaptation au changement climatique

Quelles vulnérabilités avérées du territoire ?

Quelles vulnérabilités émergentes / potentielles ?

Quelles évolutions du climat et du territoire à long terme ?

Nécessité d'une vision systémique !



Source Météo-France

Focus sur l'adaptation au changement climatique : des ressources pour anticiper



S'adapter aux dérèglements climatiques en Nouvelle-Aquitaine, **elles et ils l'ont fait !**

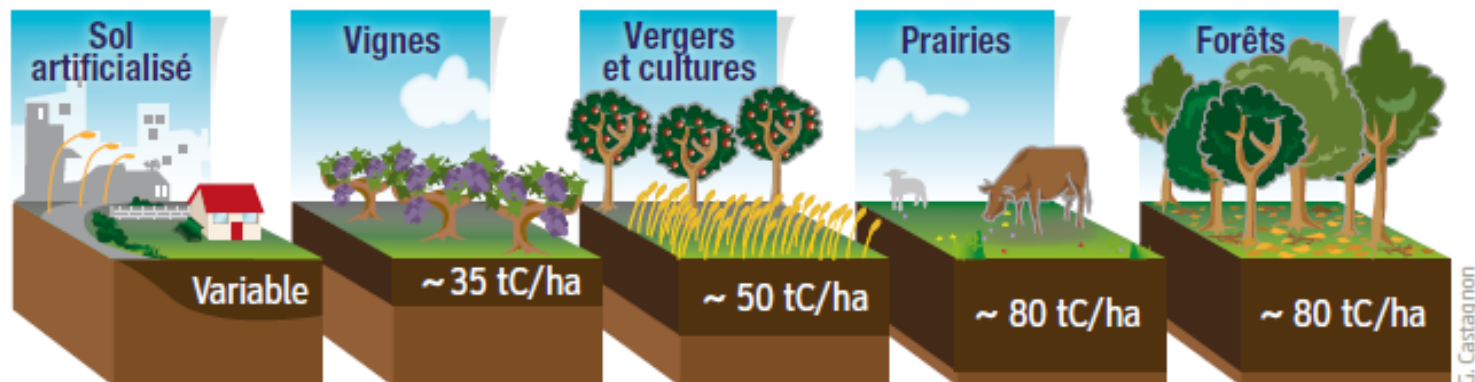


CRACC

Centre de ressources pour l'adaptation
au changement climatique

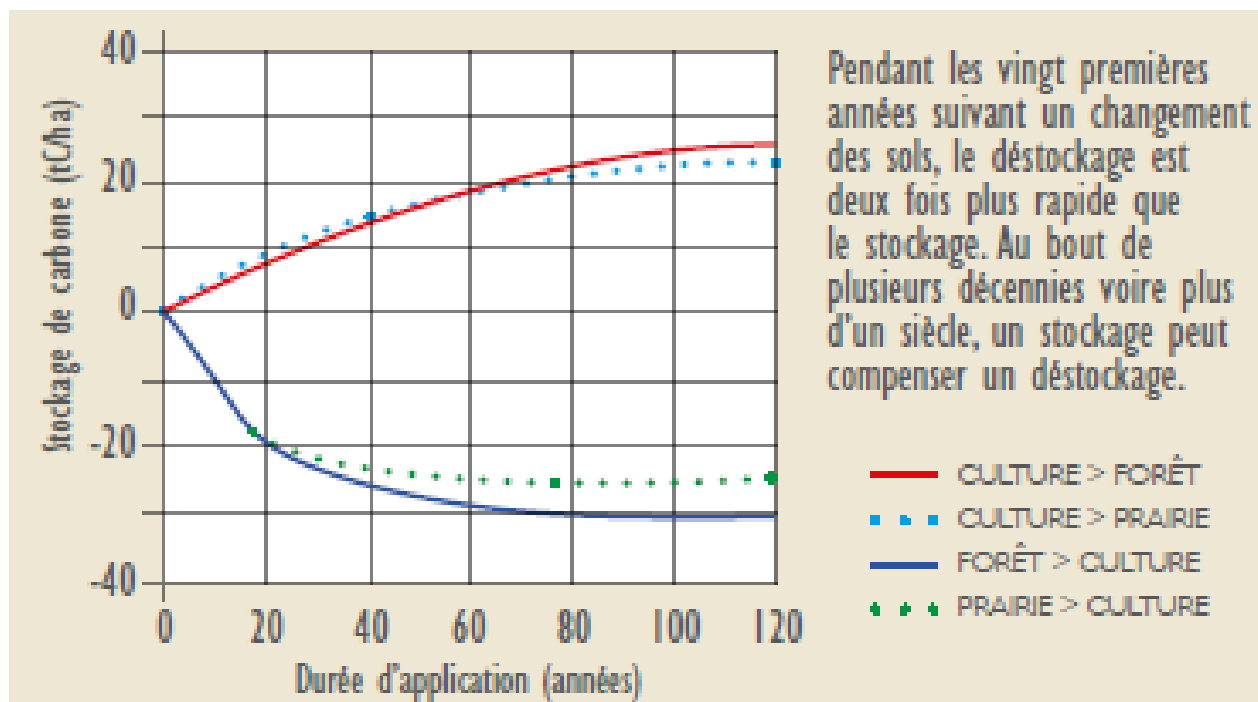
Focus sur le stockage de carbone dans les sols

■ Variation des stocks de carbone organique selon l'affectation des sols en France



source GIS sol

XX Estimation du stock de carbone dans les 30 premiers centimètres du sol



Sommaire

Le problème climatique

Contexte réglementaire

Contenu

Procédure

Focus thématiques

Bonus...

SCoT valant PCAET

- Introduit par ordonnance n° 2020-744 du 17/06/2020
- Entrée en vigueur au 01/04/2021 – décret no 2021-639 du 21 mai 2021
- Le SCoT tenant lieu de PCAET intègre les objectifs de ce dernier tels que définis par l'article L. 229-26 du CE
- Le projet d'aménagement stratégique définit ces objectifs, qui sont également déclinés dans le document d'orientation et d'objectifs
- Le SCoT comprend en annexe les objectifs stratégiques et opérationnels, le programme d'actions et le dispositif de suivi et du PCAET
- Le volet PCAET du SCoT et les documents le composant peuvent être mis à jour, le cas échéant, ou adaptés, sans qu'il soit nécessaire de réviser ou de modifier l'ensemble du SCoT

Merci pour votre attention

...

You live here...



Source: NASA